



# SNUipp 76

CLIS

UPI

RASED

ITEP

MDPH

SEGPA

EREA

IME

Élèves perturbateurs

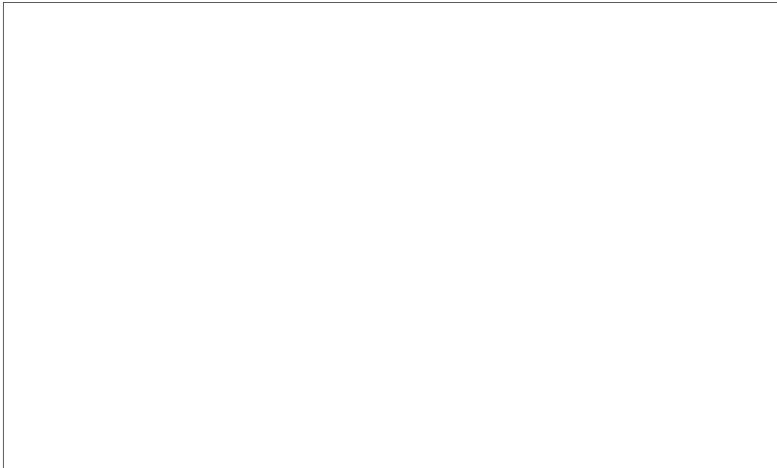
Grande  
difficulté et  
handicap

Formation  
spécialisée

PPRE

PPI

Vous êtes enseignant dans l'ASH ou en classe ordinaire, le SNUipp vous invite à participer à ce stage de formation syndicale, ouvert à tous, qui traitera des différents dispositifs d'aide, de scolarisation, de la difficulté scolaire, du handicap.



**STAGE**  
**« ASH »**

Vendredi 5 mars  
9h00 - 16h30  
Mont-Saint-Aignan  
Maison de l'Université





## Sommaire

- p 1 Ordre du jour : stage
- p 2 Edito
  - Programme du stage ASH
- p 3 Comment faire ?
- p 4 Les établissements dans la tourmente
  - RASED : où en est-on ?
- p 5 Bulletin d'adhésion
- p 6 Appel à se syndiquer

### SNUipp 76

Bulletin du SNUipp  
de Seine Maritime

**I.S.S.N 1259-9646 /  
C.P.P.A.P 0710 S 07451**

Directeur de la Publication :  
Marceau PRIVAT

SNUipp 76 : 4 rue Louis Poterat  
76100 ROUEN

Mensuel imprimé par nos soins  
Dépôt légal à parution

## Edito

Le SNUipp 76 organise, chaque année, un stage d'une journée qui s'adresse à tous les collègues intéressés par l'adaptation et l'intégration scolaire.

Ce stage permettra de faire le point sur les différents secteurs de l'ASH.

Où en est-on, dans le département et nationalement, après la tentative de suppression des réseaux de l'an dernier ?

La charge de travail de tous augmente (PPRE, ESS, intégration...), l'administration demande toujours plus d'écrits, de projets, de bilans, d'évaluations...

Les personnels chargés de l'accompagnement des élèves handicapés sont en situation précaire et sans formation (ou presque).

Les places pour accueillir les enfants dans certaines classes ou établissements sont parfois en nombre insuffisant (CLIS, UPI, ITEP, EREA).

Cette journée permettra aussi de faire le point et réfléchir ensemble pour envisager les actions à venir.

## Inquiétudes pour l'aide aux élèves en difficulté et la scolarisation des enfants handicapés

- ⇒ Elèves hautement perturbants scolarisés avec des solutions insuffisantes.
- ⇒ Elèves de CLIS et d'UPI dans des dispositifs surchargés avec un accompagnement assuré par des personnels précaires mal payés, non formés, ...
- ⇒ Insuffisance d'ITEP, d'EREA dans le 76 pour l'accueil d'élèves ayant des troubles du comportement.
- ⇒ RASED : moins de personnels, plus d'élèves...
- ⇒ Un dispositif d'intégration qui répond à une logique économique, en effet, une intégration maximum malgré l'insuffisance des moyens pour l'accompagnement des élèves handicapés scolarisés.
- ⇒ Une administration lourde qui pèse sur le suivi des dossiers proposés à la MDPH, c'est la disparition de lien entre les différents partenaires qui interviennent auprès des élèves signalés.
- ⇒ Une charge de travail accrue : différentes réunions d'équipe sur quel temps ? PPRE à rédiger, aménagement de la classe pour une intégration...
- ⇒ Des effectifs inchangés malgré ces accueils d'élèves très différents.

## Organisation de la journée

### Un temps commun à tous les personnels :

- Une présentation de l'ASH
- Mise en commun des situations existantes dans le 76
- Mise en place des groupes de réflexion

### Temps en commission :

Ce moment de réflexion permettra de débattre sur les problèmes spécifiques aux uns et aux autres et d'essayer de répondre aux questions posées.

### Mise en commun des réponses apportées lors des commissions :

Ce moment permettra de mutualiser nos réflexions et d'en faire la synthèse, d'envisager ensemble les actions à mener.

## Programme du stage « ASH »

### Dispositif d'intégration, handicap, la formation, les aides spécialisées, les établissements spécialisés, les classes spécialisées, la MDPH.

- Quelle définition et quel avenir pour l'ASH et les personnels ? Que se passe-t-il dans les établissements spécialisés (ITEP, EREA, IME...), dans les classes spécialisées (UPI, CLIS) ?
- Quelles réponses pour les élèves en difficulté demain, quel lien avec la MDPH ?
- Et pour la formation en cours et à venir des personnels ?
- Quelles frontières entre la grande difficulté et le handicap ? Que devient l'aide des RASED ?
- Quelles limites à l'école inclusive ? La baisse des effectifs n'est peut-être pas la seule solution mais ne devrait-elle pas être envisagée ? Sur quel temps de travail est prise en compte la rédaction des dossiers administratifs de plus en plus nombreux ?
- Et bien entendu, toutes les questions ou sujets d'actualité que vous souhaitez aborder..

## Concrètement, comment faire pour participer au stage ?

1) Envoyer la demande d'autorisation d'absence à l'Inspecteur d'Académie sous couvert de l'IEN de la circonscription au moins un mois avant le stage (à recopier ou à télécharger sur notre site et à adresser à l'IEN avant le 5 février )

2) S'inscrire auprès du SNUipp

3) Dans tous les cas de figure, prévenez le directeur/trice de l'école ou de l'établissement.

4) Informez les parents d'élèves de votre absence et, éventuellement de votre non-remplacement. Au cas où des élèves se présenteraient à l'école, ils devront être accueillis.

5) N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté.

*NB : Cette journée n'est pas décomptée comme réunion d'information syndicale (vous avez droit à 2 demi-journées d'information syndicale par année scolaire soit 6 heures à récupérer sur le temps de réunion ou la journée de solidarité ).*

*Tous les enseignants ont droit à douze jours par an de stage de formation syndicale à plein traitement.*

# Courrier à adresser à l'IEN dès réception de ce bulletin avant le 5 février



Nom  
Prénom  
Professeur des écoles  
Ecole

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
s/c M ( Me ) l' Inspecteur (trice) de l'Education Nationale  
de la circonscription de

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/84 (art.34 alinéa 7), portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale le vendredi 5 mars 2010 de 9h à 16h30 à la Maison de l'Université de Mt St Aignan.

Il est organisé par le SNUipp, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale ( arrêté du 02/02/95 publié au J.O du 10/02/95 ).



## Bulletin d'inscription (impératif)

A retourner au SNUipp 4 rue Louis Poterat 76100 ROUEN ou par mail [snu76@snuipp.fr](mailto:snu76@snuipp.fr)  
ou par fax 02.35.63.85.16

Je souhaite participer au stage « ASH » qui se déroulera le vendredi 5 mars 2010

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse.....  
.....

Tél : ..... e-mail.....

Je souhaiterais que les sujet(s) suivant(s) soient abordé(s) :  
.....

# Les établissements dans la tourmente

## Quel avenir pour les établissements spécialisés ?

Que réservera l'année 2010 aux établissements spécialisés et à ceux qui y travaillent ? Assurément, les mois à venir seront décisifs : la réécriture des conventions, la mise en oeuvre du décret coopération et de l'arrêté sur les unités d'enseignements donneront lieu à des discussions serrées. Le SNUipp est intervenu et continuera d'intervenir pour que, dans le respect des principes de la loi du 11 février 2005, les compétences des personnels, leur conditions de travail, les moyens soient préservés et développés, pour que les établissements et services puissent, avec l'ensemble des dispositifs ASH, participer pleinement à la scolarisation de tous les élèves en situation de handicap.



## Les dispositifs d'intégration : des discours à la réalité !!!

Pour une scolarité de qualité :

Une baisse des effectifs permettant de prendre en compte les spécificités de chaque élève,

**AVSco et aussi AVSi dans les CLIS ? Ouvertures de CLIS et UPI.**

Un cadre de travail incluant le temps de concertation pour permettre réellement les intégrations et l'élaboration des projets de scolarisation.

Une pérennisation et une réelle formation des AVS sur des postes leur assurant un métier reconnu et une perspective de carrière.

## RASED où en est-on ?

Les mobilisations de l'an dernier, ensemble, avec le collectif de défense des RASED que nous avons constitué et qui rassemble syndicats : SE-UNSA, SNUipp-FSU, SnudiFO, Sgen-CFDT, Cgt éducation, SUD éducation, les associations : AME 76- AREN 76- AFPS 76 - AGSAS- les parents d'élèves FCPE ont permis de sauvegarder une partie du dispositif RASED (même si ce n'est absolument pas satisfaisant, rappelons que TOUS les postes de réseaux devaient disparaître en 3 ans).

- Le devenir des postes surnuméraires ?
- Les problèmes engendrés par le redéploiement des personnels RASED : de nombreux réseaux de circonscription se retrouvent en sous-effectif, ce qui a des conséquences pour les personnels spécialisés mais aussi pour les écoles où, de toute évidence, l'aide personnalisée ne suffit pas aux élèves en grande difficulté !
- Les perspectives de départ en formation de maîtres E, G et psychologues scolaires.
- Les difficultés posées par l'application de la nouvelle circulaire.

Le collectif s'est réuni le 20 janvier et vous invite à participer à la prochaine réunion le samedi 6 mars pour préparer l'audience auprès de l'IA (lieu à préciser).

### Poursuite des menaces contre les RASED

La situation depuis la rentrée 2009 :

- Secteurs dépourvus d'aide spécialisée.
- Pas d'intervention en maternelle avant les évaluations de mars (moins de temps pour la prévention).
- Réseaux d'aide incomplets et personnels jamais remplacés.
- Confusion entre les différents types d'aide.

**Si le projet de budget 2010 n'annonce pas de nouvelles mesures concernant les RASED, les conditions de la rentrée 2010 nous invitent à la plus grande méfiance.**

Demain, la forte baisse du volume des départs en stage de formation poursuivra cette opération de « sape » des RASED.

**Plus que jamais, nous devons être vigilants et continuer ensemble dans le cadre du collectif mais aussi dans un cadre plus large, à se mobiliser pour défendre et renforcer les RASED.**

## Formation

- Le contenu de la formation CAPA-SH est actuellement insuffisant.
- Le nombre de départ en stages est insuffisant et diminue (RASED...).
- Que va devenir la formation ASH dans le cadre de la maîtrise ?

## Carte scolaire

- Quelles mesures pour la rentrée prochaine ?
- CLIS, UPI ?
- Quels risques pour les SEGPA, EREA ?
- Quel avenir pour les directeurs d'établissements spécialisés ?

## De plus en plus de missions avec de moins en moins de personnels...

Comment les intégrations des élèves handicapés se passent-elles ?

Aujourd'hui, loin d'avancer dans le domaine de la prise en compte du handicap et de l'aide apportée aux enseignants accueillant ces élèves, notre administration persiste dans le non sens en confiant très majoritairement cet accueil aux seuls enseignants.

La charge de travail sans allègement de service, l'aménagement, la connaissance du handicap (autisme, trouble du comportement...) en auto-formation, l'absence de personnel supplémentaire pèsent de plus en plus lourd dans le quotidien des enseignants.

